



Chantraine, le 16 Octobre 2019

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU 15 Octobre 2019

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à
DIOT François			X	Marc BARBAUX
GILLE Brigitte	X			
HINGRAY Sandrine	X			
BARBAUX Marc	X			
VALDENNAIRE Jean-Pascal	X			
HUSSON Audrey	X			
OHNIMUS Martine	X			
BOXBERGER Jean-Daniel	X			
HARQUET Florian	X			
PETOT Stéphane	X			
COLLE Emilie			X	Sandrine HINGRAY
FELLMANN Bernadette			X	Brigitte GILLE
HAMM Agnès	X			
PIERRAT Nathalie	X			
RICHARD Sylvie			X	Stéphane PETOT
RODRIGUES Chantal			X	Max RICHARD
SCHUMACHER Dominique			X	Jacques CHAPON
SEVRAIN Sophie			X	Michel AUBERT
AUBERT Michel	X			
CHAPON Jacques	X			
DORGET Patrick	X			
RICHARD Max	X			
TRINIDAD Claude	X			

Réuni sous la présidence de Madame Brigitte GILLE, Première Adjointe,

Madame Sandrine HINGRAY ayant été désignée secrétaire de séance,

Madame GILLE ayant demandé aux membres présents de bien vouloir insérer un point à l'ordre du jour, à savoir « l'état d'assiette des coupes et destination des produits de l'exercice 2020 », ajout accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal,

Après lecture et approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la séance du 27 Août 2019,

Le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

* **A autorisé**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à créer un poste de Technicien principal de 2^{ème} classe dans le tableau des effectifs du personnel communal et à supprimer un poste d'Agent de Maîtrise Principal.

Monsieur NOIRTIN a détaillé les missions attribuées à Monsieur JACQUOT ainsi que le parcours effectué par celui-ci avant d'être inscrit sur les listes d'aptitudes aux postes de technicien.

Monsieur BARBAUX a fait remarquer que Monsieur JACQUOT mérite cette promotion et qu'il a montré des aptitudes au poste convoité. Il ne cesse de progresser dans sa gestion des chantiers et dans les planifications de travaux.

* **A approuvé**, à l'unanimité, la dissolution du budget annexe « Eau potable » au 31 décembre 2019 et son intégration dans le budget principal de la commune.

Monsieur Max RICHARD a émis le souhait qu'une demande soit faite auprès de la Communauté d'Agglomération d'Epinal afin que la commune soit rendue destinataire d'un rapport annuel sur les services d'assainissement et d'eau potable.

* **A approuvé**, à l'unanimité, le procès-verbal contradictoire de transfert de la compétence assainissement à la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

* **A décidé**, à l'unanimité, d'engager une modification du Plan Local d'Urbanisme en vue de mettre ce document en compatibilité avec le SCOT des Vosges Centrales et de demander le concours de la Direction Départemental des Territoires pour mener à bien cette modification.

Messieurs HARQUET et RICHARD ont souhaité apporter quelques modifications au projet de délibération afin de gagner en compréhension.

Monsieur NOIRTIN modifiera le projet en tenant compte de la nouvelle rédaction qui est la suivante :

« Le Conseil Municipal, afin de mener à bien cette action et obtenir tous les conseils utiles au bon déroulement de la procédure, demande le concours de la Direction Départementale des Territoires. »

* **A approuvé**, à l'unanimité, le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (C.R.A.C) de la Z.A.C. du Parc de l'Arsenal au 31 décembre 2018.

* **A approuvé**, à l'unanimité, le montant des récompenses attribuées aux artistes de Canta Rana'Expo :

- « Grand Prix de la Ville de CHANTRAINE » : 400 €

- « Prix Canta Rana » : 200 € (3 prix)

- « Prix coup de cœur du jury » : 120 €.

* **A accordé**, à l'unanimité, l'octroi d'une subvention d'un montant de 3 € par enfant scolarisé à l'école maternelle en faveur de la Société des Fêtes d'Epinal pour les festivités de la Saint Nicolas.

* **A autorisé**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer une convention avec la « Ligue Nationale contre le Cancer » concernant la création d'espaces publics sans tabac aux abords des écoles et des aires de jeux.

Monsieur VALDENNAIRE ayant, d'une part, expliqué que la « Ligue Nationale contre le Cancer » a créé une labellisation « espace sans tabac » et, d'autre part, proposé que la commune s'engage dans cette labellisation en proposant d'interdire la cigarette aux abords des deux écoles et des aires de jeux de la commune. Après signature de ladite convention, des arrêtés municipaux seront signés pour fixer les lieux « Espace sans tabac » et des panneaux installés pour informer les administrés.

* **A décidé**, à l'unanimité, de demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de concours d'assistance en matières budgétaire, économique, financière et comptable et d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 75 % pour l'année 2019.

* **A approuvé**, à l'unanimité, l'état d'assiette des coupes et la destination des produits pour l'exercice 2020.

Monsieur VALDENNAIRE a justifié l'ajout de cette délibération à l'ordre du jour par le fait de devoir traiter au plus vite les arbres ayant souffert de la sécheresse et atteints par les scolytes.

Informations diverses :

- Monsieur VALDENNAIRE a informé le conseil municipal de sa rencontre avec les agents de l'ONF concernant le projet d'aménagement du Parc à ballons. ENEDIS, propriétaire d'une parcelle jouxtant le Parc à ballons, propose l'échange de cette dernière avec une parcelle forestière communale. Monsieur VALDENNAIRE a précisé que la parcelle d'ENEDIS proposée à l'échange n'a aucune valeur et ne comporte aucune essence forestière intéressante, contrairement à la parcelle communale.

Le conseil municipal n'a finalement pas souhaité cet échange.

A informé que la cérémonie du 11 novembre 2019 se déroulerait de la façon suivante :

- 9h30 : rassemblement
- 9h45 : commémoration au cimetière
- 10h30 : messe à l'Eglise de Chantraine
- 11h45 : verre de l'amitié en Mairie.

A informé que le Trail des Brosses aura lieu les 16 et 17 novembre 2019 et qu'il recherche d'ores et déjà des bénévoles pour l'organisation. Les personnes intéressées doivent s'inscrire via le site internet du Trail des Brosses.

- Madame GILLE a mis à disposition des membres du conseil municipal le compte-rendu des activités périscolaires et informé que l'ensemble des décisions prises par la Communauté d'Agglomération d'Epinal est disponible dans son bureau ou sur le site de la CAE.

A fait un point sur les effectifs des écoles à la rentrée 2019 :

- Maternelle : 99 enfants
- Elémentaire : 159 enfants.

Les effectifs sont stables pour cette année.

- Monsieur BARBAUX a informé que le tableau de suivi des haies suite à la distribution du « Chantraine infos » est en cours de finalisation. Une vérification sera faite puis une information des administrés concernés lancée par la police municipale.

Les travaux de la rue Général de Gaulle ont repris. La pose de la conduite devrait être terminée cette semaine. Il ne restera alors plus que les branchements particuliers à réaliser.


Des travaux de signalisation horizontale sont en cours sur l'ensemble de la commune.

Il a informé avoir rencontré les habitants de la rue Jean Clément afin de régulariser l'acquisition de parcelles situées sur le domaine public. L'emprise des trottoirs est actuellement propriété des riverains.

La séance est levée à 20h00

Fait à Chantraine, le 16 Octobre 2019



Le Maire,

François DIOT